

---

DELIBERATION

CONSEIL DEPARTEMENTAL

31 Mars 2017

---

**OBJET : Budget Primitif 2017 - Politiques publiques des domaines  
départementaux, des espaces naturels, de la chasse et de la pêche.**

L'an deux mille dix-sept et le Vendredi trente et un Mars, à dix heures, le Conseil Départemental s'est réuni en session ordinaire dans le lieu accoutumé de ses séances, sous la présidence de Madame Martine VASSAL.

**ETAIENT PRESENTS :**

Martine AMSELEM, Sylvia BARTHELEMY, Rébia BENARIOUA, Sabine BERNASCONI, Patrick BORE, Jean-Pierre BOUVET, Danièle BRUNET, Marie-Pierre CALLET, Laure-Agnès CARADEC, Sylvie CARREGA, Corinne CHABAUD, Sandra DALBIN, Brigitte DEVESA, Anne DI MARINO, Maurice DI NOCERA, Jean-Claude FERAUD, Gérard FRAU, Gérard GAZAY, Bruno GENZANA, Jacky GERARD, Valérie GUARINO, Jean-Noël GUERINI, Haouaria HADJ-CHIKH, Rosy INAUDI, Henri JIBRAYEL, Claude JORDA, Nicole JOULIA, Nicolas KOUKAS, Eric LE DISSES, Lucien LIMOUSIN, Richard MALLIE, Christophe MASSE, Véronique MIQUELLY, Yves MORAINÉ, Lisette NARDUCCI, Benoît PAYAN, Jean-Marc PERRIN, Christiane PUJOL, Marine PUSTORINO, René RAIMONDI, Aurore RAOUX, Didier REAULT, Maurice REY, Denis ROSSI, Lionel ROYER-PERREAUT, Patricia SAEZ, Thierry SANTELLI, Evelyne SANTORU-JOLY, Josette SPORTIELLO, Geneviève TRANCHIDA, Martine VASSAL, Jean-Marie VERANI, Frédéric VIGOUROUX

**ETAIENT EXCUSES :**

Solange BIAGGI donne procuration à Maurice DI NOCERA,  
Hélène GENTE-CEAGLIO donne procuration à Martine AMSELEM,  
Danielle MILON donne procuration à Patrick BORE,  
Henri PONS donne procuration à Marie-Pierre CALLET,  
Michèle RUBIROLA donne procuration à Josette SPORTIELLO

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017  
ATTRACTIVITE ET RAYONNEMENT  
RAPPORTEUR(S) : MME CORINNE CHABAUD

## DELIBERATION

**OBJET :** Budget Primitif 2017 - Politiques publiques des domaines départementaux, des espaces naturels, de la chasse et de la pêche.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'approuver les orientations et les actions proposées dans le rapport relatives à la politique publique des domaines départementaux, des espaces naturels, de la chasse et de la pêche ;
- d'approuver les montants des affectations, leurs modifications comme indiqués dans le tableau en annexe ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental :
  - à signer les conventions et tout autre acte ou document nécessaires au versement de subventions par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt; le Ministère de l'Intérieur, ou tout autre ministère, au titre de la participation de l'État aux frais de fonctionnement et d'investissement engagés par le Département en faveur des Forestiers Sapeurs ou de toute autre action conduite en matière forestière. Les recettes correspondantes seront imputées aux chapitres 13 et 74 du budget départemental ;
  - à demander à l'État le remboursement des crédits pour lesquels le Département fait l'avance en qualité de maître d'ouvrage ;
  - à signer les conventions à intervenir entre le Département et l'Office National des Forêts, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, le Service Départemental d'Incendie et de Secours, pour le remboursement des frais engagés dans le cadre du dispositif de surveillance 2017 ou tout autre opération s'inscrivant dans le cadre de la Défense de la Forêt Contre les Incendies. Les recettes correspondantes seront imputées au chapitre 13 du budget départemental.

A l'unanimité  
M. VERANI s'abstient

### ADOPTE

Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation

Signé  
Nathalie Tarrisse  
Directrice  
du Service des Séances de l'Assemblée